



DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE PETITE ENFANCE
CRÈCHE VIVIANI

24
SEPTEMBRE
2024

LA PETITE ENFANCE À LYON



©Muriel Chaulet

La petite enfance à Lyon

Deuxième plus grande direction de la Ville de Lyon, la Direction de la Petite Enfance (DPE) met en œuvre la politique Petite Enfance « **la ville à hauteur d'enfants** » à travers la gestion des dispositifs petite enfance et une participation active à l'animation du territoire.

La Direction rassemble **plus de 900 agents**. Dans le cadre d'une offre d'accueil collectif et familial de près **de 4 800 places**, elle gère en direct **48 crèches** ainsi que **5 Relais Petite Enfance municipaux**, et assure le suivi de **107 équipements associatifs subventionnés**, qui concourent également à l'offre d'accueil public.

Les 48 crèches municipales ont des capacités d'accueil variées, avec des **agrément allant de 20 à 90 berceaux**. Elles sont déployées sur les 9 arrondissements de la Ville de Lyon et travaillent en lien avec les partenaires extérieurs, afin de répondre au mieux aux besoins des familles. En plus de l'équipe de professionnels, un service santé est mobilisé sur l'ensemble des établissements.

Avec un budget de 71 M d'€ inscrit à la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI), la **Ville de Lyon fait de la petite enfance l'une des priorités du mandat**. Pour cette rentrée 2024 et malgré un contexte rendu complexe par la pénurie nationale de professionnels, la municipalité maintient un accueil de qualité dans ses crèches grâce au développement de projets pédagogiques ambitieux.

L'action de la Ville en matière de petite enfance se développe sur 3 axes principaux :

- **Agir pour la santé des tout-petits et pour la planète** en développant des pratiques écologiques, notamment en déployant l'utilisation de couches compostables, avec une alimentation 100% bio et 80% locale
- **Remettre la nature dans le quotidien des crèches** pour le bien-être à la fois des enfants et des professionnels : développement des projets de structures de plein air, création d'espaces de nature pédagogiques, évolution des pratiques des équipes...
- **Augmenter la capacité d'accueil**, afin que tous les enfants puissent bénéficier de lieux de socialisation collective

Chiffres clés de la petite enfance à Lyon

12 559 enfants ont été accueillis en 2023 dans les établissements lyonnais publics (3 935 en crèches municipales et 8 624 en associatives non lucratives)

155 crèches : 48 municipales et 107 associatives

Offre d'accueil collectif et familial de près de 4 800 places

20 Relais Petite enfance dont 5 municipaux

Plus de 900 agents municipaux permanents travaillent au sein de la Direction de l'Enfance

71 M€ programmés dans le plan pluriannuel d'investissement (2020/2026) soit un triplement de l'investissement par rapport au précédent mandat.

LA CRÈCHE VIVIANI

La crèche Viviani se trouve dans le 8^e arrondissement de Lyon en plein quartier prioritaire de la Ville (QPV) sur le territoire de la Cité éducative de Lyon 8^{ème}. Cette crèche met en place des projets de transition écologique, développement durable, d'économie circulaire, tels que la pédagogie de plein air, la pratique du tri intégral et l'utilisation des couches compostables depuis 2023

Fiche d'identité – Crèche Viviani

- ▶ **45 berceaux** répartis en 4 sections inter-âges de 3 mois à 3 ans
- ▶ **15 personnes** composent l'équipe : 1 directrice, 1 continuité de direction, 3 EJE, 7 auxiliaires de puériculture, 5 agents techniques.
- ▶ **Intervention d'1 médecin et d'1 psychologue**
- ▶ **Seule crèche à expérimenter la semaine de 4,5 jours en 2024-2025**

BON POUR LA SANTÉ ET BON POUR LA PLANÈTE : POUR DES CRÈCHES MODÈLES DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

Limiter l'exposition aux produits chimiques et aux perturbateurs endocriniens

Les études montrent que les fenêtres d'exposition aux perturbateurs endocriniens sont plus délétères pour la santé durant les premières années de vie. Sensible à cet enjeu de santé publique, **la Ville de Lyon s'est engagée dans la Charte des villes et territoires sans perturbateurs endocriniens depuis octobre 2021.**

Les premiers perturbateurs endocriniens à faire l'objet d'une réduction de l'exposition des plus jeunes sont les phtalates (plastiques), qui sont présents dans certains objets et matériaux utilisés en puériculture.

Dans cette perspective la Ville de Lyon met en place plusieurs dispositifs pour assurer la sécurité et la santé des tout-petits.

Les couches compostables



©Muriel Chaulet

La Ville, en partenariat avec la Métropole de Lyon, **expérimente depuis 2023 les couches compostables dans 10 crèches municipales, pour un total de 473 berceaux.** Cette première expérimentation a duré dix mois et le projet se poursuit actuellement et en 2025.

La Ville de Lyon fournit les couches compostables et la Métropole de Lyon est en charge de la collecte et du compostage des matières.

Avec ce **projet innovant**, la Ville et la Métropole de Lyon visent plusieurs **objectifs** :

- Aider à l'atteinte des objectifs sur la **réduction et la valorisation des déchets**
- **Diminuer l'exposition des jeunes enfants et des professionnels aux perturbateurs endocriniens** (plastiques et produits chimiques présents dans les couches jetables)
- Valider la faisabilité de la **collecte séparée et de la valorisation locale des couches bébés compostables**
- **Soutenir la recherche et l'innovation** dans ce domaine en structurant **une filière nationale**
- Installer la question du devenir des couches dans le débat public et **contribuer à faire de la couche compostable un futur standard**
- Faire **évoluer la réglementation sur l'utilisation du compost issu de déchets humains** produits à partir de couches compostables

À la rentrée 2024, fort de la réussite du projet, la Ville et la Métropole de Lyon généralisent le projet avec un **déploiement du périmètre d'utilisation des couches compostables aux crèches municipales des 2ème, 3ème, 6ème et 8ème arrondissements, pour un total de 26 crèches et de 1005 berceaux.**

Dans la continuité du projet, la Ville de Lyon et la Métropole poursuivent leurs partenariats avec les différents acteurs, allant du développement du produit (Mundao et la couche popotine), à l'épandage sur les terrains agricoles locaux (Valterra), en passant par la collecte (SPactions et Elise) et la valorisation des déchets (Les Alchimistes).

Bilan de l'expérimentation*

Les éléments de bilan de la couche popotine

- **4 mois d'expérimentation** avec la couche popotine : novembre 2023 à février 2024
- Grâce à cette première expérimentation, la Ville de Lyon a permis à Mundao, entreprise française, de faire évoluer son prototype pour répondre aux attentes des professionnels (**62% des professionnels sont satisfaits de la couche**).

Le degré d'incidence des éléments du projet sur le changement des pratiques professionnelles :

- Sur la **santé** de l'enfant : **très forte incidence pour 92% des professionnels**
- Sur le **gain de temps et de moyens** : **très forte incidence pour 81% des professionnels**
- Sur la **conscience écologique** : **très forte incidence pour 84% des professionnels**
- Sur **l'évolution des propriétés techniques de la couche** : **86% des répondants sont satisfaits**

Evaluation de la contribution de l'usage de la couche sur l'évolution des pratiques professionnelles :

70% des professionnels affirment que l'usage de la couche compostable a eu un effet positif sur la perception de leur métier (sens, intérêt, contribution écologique). Le changement dans les habitudes professionnelles et l'appropriation de nouvelles pratiques s'est fait facilement. L'usage de la couche n'impacte pas les pratiques des professionnelles au quotidien. Les parents se sont également

approprié les couches compostables : **76% des familles interrogées affirment qu’elles seraient prêtes à pratiquer le tri des couches avec la mise en place de points de collectes dédiés. 74% des répondants affirment vouloir trouver des couches compostables dans le commerce.**

* Ces enquêtes ont été menées par l’agence indépendante en innovation et recherche et développement sociale **Ellyx** en 2023-2024. Données obtenues par questionnaires en ligne réalisés par la Ville de Lyon et des entretiens en groupe.

RAPPEL DU CALENDRIER DE LA MISE EN PLACE DES COUCHES COMPOSTABLES

- **Octobre à mi-novembre 2023** : Mise en place dans les crèches
- **Mi-novembre 2023 à fin juillet 2024** : 9 mois opérationnels
- **Août à novembre 2024** : Compostage, maturation, bilans – sur Usin, 3^{ème} lot de compost démonstratif, aménagement du site sur la plateforme Valterra : analyses du premier lot de compost produit, suivi du processus pour les autres lots, retour final avec les analyses en septembre/octobre
- **Rentrée 2024** : Extension du périmètre du projet aux crèches municipales du 2^{ème} et 6^{ème} arrondissement

Nouvelles méthodes d’entretien

La Ville de Lyon a mis en place l’entretien des sols avec des lingettes en microfibres et de l’eau dans ses crèches.

Une phase de test a été effectuée en 2021 dans **9 crèches municipales avec un accompagnement des équipes**. Le bilan de cette expérimentation est positif : arrêt des produits chimiques, réduction des risques allergiques, moins de contraintes de posture pour le personnel. L’ensemble des structures municipales utilisent désormais ce procédé.

Evolution des pratiques des crèches

Dans le cadre du renouvellement de ses marchés, la Ville de Lyon fait évoluer ses exigences en matière d’achat pour supprimer toute substance nocive pour la santé, notamment pour la vaisselle (abandon du plastique pour du verre et de l’inox), le mobilier, les jouets et les produits d’entretien.

D’autres évolutions de pratiques, font des crèches municipales des structures inspirantes en termes de transformation écologique : notamment par **l’utilisation des bornes d’apport volontaire de bio déchets dans toute la ville, par l’installation de poulaillers, l’installation et l’utilisation de récupérateur d’eau de pluie dans les crèches, la mobilisation du circuit de seconde main pour les**

jouets et la mise en place de boîtes à dons et la participation active des parents à la vie des établissements.

Des ambitions fortes pour l'alimentation des tout petits

L'année 2023-2024 a vu la mise en application du **renouvellement du marché alimentation des crèches municipales avec une évolution des menus proposés**. Aujourd'hui, toutes les crèches (sauf 1 pour raisons structurelles) produisent des repas frais et de saison sur place, donnant ainsi un vrai gage de qualité pour les repas des enfants. Les menus ont été pensés pour être équilibrés et répondre à tous les besoins nutritionnels.

L'objectif de la Ville de Lyon est de devenir une référence en matière de qualité et de santé avec des orientations allant sur du **100% bio et 80% local**. **La municipalité travaille avec des labels exigeants pour une évolution des repas qui diminuent la part de viande rouge et favorisent des approvisionnements de quartier, l'intégration d'un repas à base de légumineuses une fois par semaine**, la réduction des fruits exotiques et la réduction de la charcuterie (proposé uniquement en cas de forte chaleur).

>> Chiffre clé : 1 950 repas sont préparés et servis tous les jours dans les crèches

LANCEMENT DE L'EXPERIMENTATION DE TOILETTES SÈCHES

À l'automne 2024, la Ville de Lyon installe et expérimente des toilettes sèches dans deux crèches municipales en partenariat avec Les Gandousiers

REMETTRE LA NATURE DANS LE QUOTIDIEN DES ENFANTS

Création d'espaces de nature pédagogiques

La nature a de nombreux bienfaits sur le développement et les capacités cognitives des enfants, sur leur sommeil, leurs défenses immunitaires ou encore leur sociabilité. Dans un objectif de santé publique et d'épanouissement des enfants, **la Ville de Lyon investit 4,5 millions d'euros sur le mandat pour doter toutes les structures d'accueil de petite enfance d'un espace extérieur végétalisé.**

Plusieurs principes guident ces aménagements :

- **La désimperméabilisation des sols**
- **Des espaces propices aux jeux**, à la pédagogie de plein air et au développement de la motricité

- **La présence de végétal et de plantations** (50% de sol naturel/végétal)

Depuis le début du mandat, **15 concertations** ont été réalisées et **16 végétalisations réalisées** dont **7 cours nature** et **9 projets connexes** : 5 crèches municipales et 11 EAJE associatifs.



La Ville de Lyon a également lancé des « kits hors sols » pour les crèches associatives qui ne peuvent avoir de changements structurels de leurs extérieurs: 40 projets ont été déposés et sont en cours d’instruction.

En parallèle de ces actions, La Ville de Lyon continue de développer et soutenir **tous les projets de végétalisation**, à l’appui du Guide du Jardin Idéal petite enfance, réalisé main dans la main avec les Espaces Verts et **déployés auprès de tous les acteurs lyonnais de la petite enfance.**

La pédagogie de plein air et les crèches de plein-air : les projets réalisés et en cours

La Ville de Lyon s’est engagée dès le début du mandat à remettre de la nature dans le quotidien des enfants et à la création de structure de plein-air pour leur santé et leur développement. Pour réaliser au mieux ces objectifs, **l’ensemble des personnels des crèches municipales a bénéficié d’un accompagnement pour comprendre et développer la pédagogie de plein air qui se poursuit avec trois volets d’encadrement et de formation dont bénéficient, en outre, une quinzaine de crèches associatives.**

L'accompagnement à la pédagogie de plein-air passe également par la mise à disposition de matériel permettant les sorties à l'extérieur par tous les temps : charriots, poussettes pour transporter plusieurs enfants, fil d'Ariane, équipements de pluie, accompagnement des équipes sur l'évolution de l'encadrement des enfants à l'extérieur (1 pour 4 enfants).

>> La Caf du Rhône soutien fortement l'ensemble des projets et la création des structures de plein air.

À date, 3 projets de création de crèches de plein air ont été actés :

- Crèche de plein air Stade St Marc, proche de la Mairie du 5^{ème} arrondissement, qui sera la première structure municipale de plein air de France
- Site de l'Esplanade Nelson Mandela (Lyon 3^e)
- Parc de la Tête d'Or (Lyon 6^e)



©Muriel Chaulet

AUGMENTER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

Pour rendre les modes de garde collectifs accessibles au plus grand nombre, la Ville de Lyon travaille à la création de nouveaux berceaux d'ici 2026. L'objectif : permettre à tous les petits lyonnais de pouvoir bénéficier d'au moins une journée d'accueil par semaine en structure collective.

Cet investissement se fait grâce au concours financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône.

Les associations qui en font la demande sont également accompagnées dans leurs projets d'extension et d'amélioration des conditions d'accueil.

9 projets de futurs établissements sont déjà engagés dans la PPI ainsi qu'un projet d'extension déposés à la Caf dans le cadre du plan rebond avec l'objectif de création de 548 berceaux.

Confluence (Lyon 2) : 45 berceaux - 4,8 M€ - ouverture en avril 2023

- **Site ICF (Lyon 2) : 36 berceaux – 2,5 M€**
- **ZAC Part-Dieu Ouest (Lyon 3) : 36 berceaux – 2,4 M€**
- **Crèche plein air esplanade Mandela (Lyon 3) : 20 places – prévisionnel 500 000 €**
- **Extension de la crèche Merlin Pimpin (Lyon 6) : + 6 berceaux**
- **Gingko (Lyon 7) : 48 berceaux – 2.5 M€**
- **Rue Dumont (Lyon 8) : 48 berceaux - 2.5 M€**
- **Gorge de loup Jean Zay (Lyon 9) : 42 berceaux - 2.4 M€**

Les crèches à venir :

- **Ravat (Lyon 2) : janvier 2027 - 30 berceaux**
- **Mazagran (Lyon 7) : janvier 2028- 24 berceaux**
- **Roquette (Lyon 9) : septembre 2027- 36 berceaux**
- **Rue Ste Hélène (Lyon 2) : 48 berceaux**
- **Extension Montchatons Acacias (Lyon 3) : + 18 berceaux**
- **Crèche de plein air Tête d'Or (Lyon 6) : 20 berceaux**
- **Duvivier (Lyon 7) : 36 berceaux**
- **Girondins (Lyon 7) : 60 berceaux**
- **Extension Weill (Lyon 8) : + 8 berceaux**

La Ville de Lyon œuvre également à la mise en place de crèches à vocation d'insertion professionnelle et sociale (AVIPS) afin de favoriser l'accès à l'emploi des parents éloignés de l'emploi, notamment les mères isolées. **A la rentrée, 20 places AVIPS ont proposées dans les crèches municipales.**

Création d'une maison de la parentalité

En plus des crèches, la Ville de Lyon a pour objectif d'**ouvrir une Maison de la Parentalité afin de proposer un espace ludique, de ressources et d'activités pour les habitants et les professionnels, autour des enjeux de l'enfance de 0 à 6 ans.** Pour ce projet, la municipalité prévoit une **enveloppe de 500 000€.**

Cette démarche s'inscrit dans un partenariat actif avec les acteurs du territoire, associatifs notamment.

ACCOMPAGNER AU MIEUX LES ENFANTS ET LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

Pour que chaque enfant soit accueilli dans de bonnes conditions, La Ville de Lyon favorise **le travail d'accompagnement des enfants les plus fragiles et souhaite améliorer l'inclusion des enfants en situation de handicap**. Pour cela, la municipalité prévoit le déploiement de **psychomotriciennes (actuellement 3 psychomotriciennes interviennent déjà), la formation des professionnels et l'acquisition de matériel adapté**.

Ce travail se fait en étroite collaboration avec l'adjointe à l'éducation pour porter une attention particulière sur ces moments de transition, dans une démarche globale de « Ville des Enfants » pour assurer la cohérence des politiques publiques à l'égard des enfants.

Les évolutions du métier passent aussi par l'amélioration des conditions de travail des équipes de la petite enfance, par la mise en place d'**équipements ergonomiques et de petits aménagements, la prévention de l'usure professionnelle par une enveloppe dédiée à la PPI de 850 000€** l'acquisition **d'équipement pour faciliter l'allaitement**. Un soin particulier est accordé à l'environnement de travail, à la prévention des risques professionnels et à l'usure professionnelle au sein des équipes.

Un plan filière sur l'attractivité et la revalorisation des métiers est mis en œuvre, avec, notamment, un travail en lien avec les écoles de formations. Plus d'une cinquantaine d'actions sur des thématiques diverses sont mises en œuvre : pré-recrutement, recrutement, communication, visibilité, attractivité, partenariats, actions institutionnelles...

En 2024 de nouvelles actions ont été réalisées :

- **Poursuite de l'apprentissage** (une vingtaine d'apprentis Auxiliaires de puériculture (AP) et la mise en place des apprentis CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE),
- **Campagne d'affichage Decaux sur l'attractivité des métiers** et la mise en ligne de témoignages vidéo valorisant les professionnels sur leurs lieux de travail,
- **Participation aux événements des écoles de formation des métiers de la Petite Enfance,**
- **Sourcing candidats**

L'accueil des nouveaux arrivants a été repensé avec une volonté de transmission des savoirs et la création d'un parcours d'intégration.

Côté formation, **la Ville de Lyon met en œuvre des projets porteurs de sens avec la généralisation de l'Analyse de la Pratique Professionnelle (APP)**. De nombreux dispositifs de formation permettent aux agents de se former, d'évoluer dans leur carrière professionnelle (Compte Personnel de Formation, Cours d'emploi).

« La petite enfance est résolument une priorité de notre mandat. Nous avons à cœur de faire de nos crèches des modèles d'écologie à la fois épanouissants pour les enfants et les professionnels et inspirants pour les familles. Tous les projets que nous mettons en œuvre poursuivent aussi cet objectif. Que ce soit avec la pédagogie de plein air, les boîtes à dons, les menus 100% bio et 80% locaux, la fin du plastique dans la vaisselle ou encore les couches compostables que nous présentons aujourd'hui,

l'idée est d'offrir ce qu'il y a de mieux pour nos enfants et pour la planète et que les familles puissent s'approprier ces pratiques et leurs bienfaits. »

Steven Vasselín, Adjoint au Maire de Lyon chargé de la Petite enfance

ANNEXE

Avec les couches fertiles nous créons une nouvelle boucle d'économie circulaire

- **3,5 milliards**, c'est le nombre de couches achetées et jetées chaque année en France.
- **100% sont enfouies ou incinérées**. Pourtant, une couche est un déchet humide, majoritairement biodégradable, et plein de nutriments.
- Nous créons aujourd'hui une **nouvelle boucle d'économie circulaire** pour valoriser les couches compostables, avec le projet des Couches Fertiles. Ce projet est porté par Les Alchimistes, acteur de la collecte et du compostage de déchets alimentaires, présent à Lyon et dans 22 agglomérations françaises.
- Une première expérimentation a eu lieu dans **10 crèches municipales** (dans les 3^e et 8^e arrondissements), de novembre 2023 à juillet 2024, portée par la Ville et la Métropole.
- Après la réussite de cette première expérimentation, la Ville et la Métropole ont lancé un marché, et étendu le projet à **26 crèches**, dès septembre 2024. C'est donc plus de **la moitié des crèches municipales** qui passent aux couches compostables !

